

REMBOURSEMENT ANTICIPE
D'EMPRUNT OBLIGATAIRE

**AVIS DE REMBOURSEMENT ANTICIPE EN FAVEUR
DES OBLIGATAIRES DE L'EMPRUNT
« BH 2008 »**

La Société d'Ingénierie Financière et d'Intermédiation en Bourse « SIFIB BH », porte à la connaissance des porteurs des obligations « **BH 2008** » que la Banque de l'Habitat a décidé de rembourser par anticipation la totalité du montant restant dû de cet emprunt majoré des intérêts courus à la date de règlement et ce, conformément à la clause de remboursement anticipé figurant dans la note d'opération relative à l'émission et l'admission au marché obligataire de la cote de la Bourse portant **visa n°08-0607 du 18 avril 2008**.

Ce remboursement sera effectué comme suite :

Capital par obligation	100,000 dinars
Intérêts bruts par obligation	6,367 dinars
Intérêts nets par obligation	5,094 dinars
Total brut par obligation	106,367 dinars
Total net par obligation	105, 094 dinars

Date de règlement : **20 avril 2009**

Lieu de règlement : Auprès des teneurs de compte (via la STICODEVAM)

Les porteurs des obligations « **BH 2008** » ne supporteront aucun frais ou charge.

Dès la date de remboursement anticipé, les titres cesseront d'exister et de produire des intérêts.